Dans la Capitale

De droite et de gauche.

M. L. Grant, de Montréal, est au Windsor.

Le Rév. M. Agnel, curé de Saint Thomas d'Alfred est dangereusement malade.

M. l'abbé McGovern, qui est en visite à Almonte, est attendu à l'archevêché, ce soir.

Demain dimanche, étant le 15, la paye des employés civils se fait aujourd'hui.

Le Pique nique des Peintres et Décorateurs aura lieu le 18 courant à Besserer Grove.

Deux journaliers employés par la corporation sont à faire le nettoyage complet de la rue Sussex.

Il y a bon nombre de maisons à louer actuellement à Ottawa particulièrement à la basse-ville.

Le marché de la haute ville était très bien fourni ce matin. Les légumes y était en abondance.

Hier on a commencé à poser les cadres de chassis à la nouvelle allonge de l'aqueduc.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

Une correspondance de M. Achille Talbot, de Hull, a été forcement remise à lundi faute d'espace.

Le thermomètre marquait à 9,10 h. a. m. 85° à 11'10 h. a. m. 87°, chez Rosenthall, rue Sparks.

Le Révd M. Baril, curé de Billing's Bridge, était en ville aujourd'hui.

Ce matin, une voiture appartenant à M. L N Loyer, épicier, à l'encoignure des rues Clarence et Sussex, a été endommagée sur la rue Sparks.

M. J. Archambeault, rue Clarence, a cueilli dans son jardin, des groseilles mesurant 1½ pouce de circonférence.

Ce matin, une dame a perdu sur le marché By, un portefeuille contenant $16. Cette dame croit avoir été la dupe d'un voleur.

M. Tessier, de la brigade du feu, est parti pour Montréal ce matin avec l'excursion des cochers de place.

Les travaux de macadamisage sur la rue Water avancent rapidement; cette rue y gagnera considérablement par suite de ces améliorations.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 10j-1a

Odilon Auclair, condamné pour vol, hier, n'est pas M. Odilon Auclair, ci-devant du Département des Travaux Publics.

Nous jouissons aujourd'hui d'une radieuse température bien propre à favoriser les excursionnistes et promenades de toutes sortes.

M. T Patterson a accordé le contrat pour la construction de sa nouvelle résidence, sur la rue Somerset, à MM. Holbrook & Sutherland.

M. Dawson, M.P. pour Port Arthur, M. Pottinger, gérant pour le chemin de fer Intercolonial, et M. H A Price, secrétaire privé, sont au Russell.

Un homme du nom Wm Portre étant sous l'influence de la boisson, a tenté de se suicider à Gravenhurst en prenant une dose de laudanum.

M. J A Roy accompagné de sa famille est parti ce matin pour Québec, lieu de sa résidence à l'avenir. Bon nombre d'amis l'ont accompagné jusqu'à la gare.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Les funérailles de l'enfant unique de M. Emile Robitaille, épicier, ont eu lieu hier après-midi, au milieu d'un long cortège de parents et d'amis.

Il y aura le 25 juillet, à Ottawa, un grand cirque connu sous le nom de "Freeman & Millar Circus," si l'on en juge d'après les images placardées sur les clôtures de la ville, ce sera une merveille à voir

Ce matin, un assez grand nombre de familles d'Ottawa ont pris passage sur l'*Empress* afin de passer la journée sur l'eau, allant jusqu'à Grenville et retour pour le modique prix de 50 centins.

On offrira en vente par encan sous peu, la superbe bâtisse en pierres ci-devant occupée par la société Hamilton, sur la rue Sussex. Le prix de la première enchère sera de $9,000.

Les citoyens voient avec plaisir les travaux d'excavation au coin des rues Rideau et Sussex poussés avec une aussi grande activité On a commencé hier à poser les tuyaux d'égoût.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

Au delà de 500 personnes ont pris part à l'excursion des cochers de place ce matin, dans le train de 8,30 hrs. Bon voyage ! Nous publierons lundi un compte-rendu détaillé de cette superbe excursion.

C'est demain qu'a lieu le pique-nique annuel des membres du chœur de l'Eglise St Joseph. Le Rév. P. Chabotel accompagnera les excursionnistes ainsi que plusieurs autres Révds. Pères du collége.

Le Révd M. Bourbonnais, ancien curé de Varennes, et le Révd M. Provost, curé du diocèse de Montréal, sont en ville. Ils sont les hôtes des Révds Pères Oblats du collége d'Ottawa.

Son Honneur le juge Ross n'est pas encore de retour de sa tournée de présidence dans les cours de Division à travers le district. Hier il était à Galatea et aujourd'hui il est à Hintonburgh.

On rapporte que le commerce d'écorce de pruche sur la ligne du chemin de fer Canada et Atlantique beaucoup augmenté cette saison. On dit de bonne autorité que 3000 tonnes ont déjà été expédiées dans les Etats de l'est cette saison.

Le détective Montgomery n'a pas cessé ses recherches actives au sujet de la tentative de meurtre dont M. Cummings a été la victime; rien cependant n'est encore venu à sa connaissance quant aux auteurs de ce complot infâme.

Les améliorations que l'on fera subir à l'église St Patrice modifieront l'apparence extérieure de ce temple. On se propose de faire l'acquisition d'un nouvel autel et de décorer le sanctuaire. Les murs de l'église seront probablement peints à fresque.

Le marché était très fourni ce matin, et pouvait satisfaire même les plus gourmets. Les fruits et les légumes y étaient en abondance, les prix continuent à être très élevés. Les patates nouvelles se vendaient 20 cts. le gallon, les pommes 20 cts. le gallon, et les choux 10 cts. pièce.

On construit actuellement six chars ordinaires par jour dans les ateliers du chemin de fer Pacifique Canadien à Perth. Si les ateliers étaient quelque peu plus spacieux on pourrait avec facilité y construire six wagons, par jour avec un petit nombre d'employés de plus.

Tous les jours, une affluence de citoyens se rend sur la place Nepean pour suivre les progrès des travaux aux nouveaux bureaux d'imprimerie, qui sont poussés avec vigueur. Déjà l'on peut se former une idée des dimensions du nouveau bloc, qui fera l'ornement de cette partie de la ville.

Le Parc Major présente une fort belle apparence et les parterres font l'admiration de tous les promeneurs à ce joli endroit public. Les jardiniers cependant se plaignent du manque de pluie; ils ne peuvent suffire à la tâche d'arroser partout ou besoin en est par ces temps de chaleur

Le comité de la démonstration en l'honneur de Lord Lansdowne, lors de son départ de la Capitale, a tenu une assemblée finale et le résultat a été qu'un surplus de $92.52 est resté entre les mains du comité. On a distribué cette somme en parts égales entre les institutions suivantes: Hôpital Protestant, "Orphan Home," "Home for the aged" et St Joseph Orphan Home."

Un grand nombre d'excursionnistes ont pris passage à 1.20 hrs aujourd'hui sur le train du chemin de fer Canada Atlantique pour Montréal, par voie des rapides du St Laurent, avec l'excursion organisée par les cochers de place. Un nouveau contingent d'excursionnistes partira à 4.30 hrs aujourd'hui pour Montréal profitant des priviléges de cette excursion.

COURRIER DE HULL.

Il y aura séance du conseil de ville, lundi matin.

M. Alph. Couture, marchand, est parti pour Québec, ce matin.

Les membres de la fanfare de Hull ont eu une pratique, hier soir.

Les commis voyageurs et les agents d'assurances ont envahi notre ville depuis quelques jours.

Un grand nombre de personnes se proposent d'aller en pique-nique, demain.

Un grand nombre d'ouvriers de Hull, employés aux scieries de M. J. R. Booth, se sont mis en grève, hier.

Plusieurs grévistes ont été arrêtés hier soir, par la police et logés au poste central pour avoir causé du désordre sur la rue en état d'ivresse.

Depuis quelques jours les citoyens de Hull ont l'avantage d'entendre raconter sur la place publique l'histoire du bon Samaritain par un docteur de Montréal. Une grande quantité de ce remède est vendu tous les soirs.

Un journalier du nom de Joseph Lemieux, âgé de vingt ans et pensionnant chez M. Béliveau, rue Wellington, est disparu depuis lundi, le 11 courant. Il travaillait au moulin de M. J R Booth. La dernière fois qu'il quitta sa pension, il avait l'intention de se rendre au cirque de Howe. Son signalement est le suivant: taille 4 pieds 8 pouces, teint brun, pas de barbe, chapeau, habit et veste noirs, pantalon barré brun, collet droit en caoutchouc.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Samedi, 14 juillet.—L'affluence n'était pas très considérable, ce matin, devant cette cour.

David Robinson, ivresse, $2 et $1 de frais.

Thos. Feener, même offense, amende id m.

John Doran, pour avoir laissé errer une vache sur la rue, $1 et $1 de frais

Malane Milks, refus de payer les gages de charpentiers; cause remise à mardi.

Jos. Finn, pour avoir permis du bruit dans sa maison; $5 et $2 de frais; Madame Finn, même offense, acquittée.

Angèle Beauchamp, même offense, $5 et $2 de frais.

Sam Cassidy, vente de boisson après les heures; acquitté.

Julia St Cyr, propriétaire d'une maison de désordre a reçu sa liberté à condition qu'elle quitte Ottawa immédiatement.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3 CENTINS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½ "
BONS COTONS BLANCS	5 "
LAINAGES PESANTS	10 "
MEILLEUR SHIRTING, 30 POUCES	12½ "
NAPPES	15 "
CACHEMIRES NOIRS	15 "
TWEED PESANT TRES-FORT	25 "
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."

JOURNAL QUOTIDIEN

ET

HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

On exécute à ce bureau

TOUTES SORTES

D'IMPRESSIONS

TELLES QUE.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte,
Déclarations sur billet,
Demandes de plaidoyer,
Comparutions,
Subpœnas,
Affidavits,
Oppositions
Fiat,
Inscription

Etc., etc., etc

Pour les Greffiers et les Commissaires

Livres,
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Cartes de visite,
Chèques,
Billets,
Traites
Enveloppes

POUR NOTAIRES

Contrats de vente,
Contrats de mariage,
Blancs de billet,
Procurations
Quittances,
Transports,
Protêts,
Obligations, etc

Catalogues,
Listes de prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires
Etc., etc., etc

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

—o—

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE

Un an pour la ville.....$4.00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

Bourse de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - Propriétaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES

—DE—

Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise, Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prelats, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT,

Peintre d'Enseignes et de Maisons

Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE

VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

H. & J. LAYEUX,

TAILLEURS DE PIERRE

ont ouvert une

Carriere de Pierre de Taille, a Maconne et Chaux

SUR LE CHEMIN DE MONTREAL

Les personnes intéressées trouveront de grands avantages en les favorisant de leur patronage.

Laissez votre commande ou votre adresse:

45, 47, RUE STANDRE, OTTAWA, ONT.

OU A LA CARRIERE.

23j-1m-sam

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits; bonne table; comfort général pour tous et prix raisonnables. 4j-3m

STATUTS DU CANADA

ET

PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. 13ins

Quand vous allez a Montreal rendez-vous a l'hotel Richelieu, le seul hotel de premiere classe dans le centre de la ville tenu sur le plan European et American. J. B. Durocher, Proprietaire.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

VI

Lauriot était coiffé d'un chapeau de feutre mou. Il était vêtu d'un pantalon de coutil blanc très large au genou, mais rétréci et s'enroulant en vrille sur le cou-de-pied. Il portait la longue blouse bleue des bouchers, très ample, et il avait à la main, —les deux femmes l'avaient bien remarqué,—son lourd bâton terminé par une courroie de gros nœufs....

Les renseignements pris à la ferme Gaillon prouvaient effectivement que Lauriot était venu, entre quatre et cinq heures, acheter un bœuf. Il avait amené celui-ci avec lui, après l'avoir entravé, et il avait repris le bois, le chemin de Meudon.

Or, ici commençait le mystère.

Vers sept heures, deux garçons de Villebon, en haut du bois, avaient vu passer Lauriot, tenant son bœuf par une corne. Près de lui marchait Charlotte.... les garçons la connaissaient bien et ne pouvaient s'être trompés.

Du reste Charlotte les avait salués.

Quant au boucher, il avait paru embarrassé, un moment, il avait dit avec un gros rire, montrant le bœuf énorme qu'il traînait:

—Hein? En voilà une pièce?.... C'est ça qui fera de la bonne viande!!....

Les garçons de l'Ermitage les avaient suivis de l'œil assez longtemps.

Qu'était-il arrivé ensuite? Personne ne le savait.

Dans quelles circonstances avait été commis l'assassinat de Charlotte et quel était le mobile du crime? On l'ignorait.

Seulement le commissaire de police ne s'était pas contenté des renseignements donnés par Nabote et par sa mère. Son enquête était allée plus loin. Il avait appris qu'en effet Charlotte était très coquette avec le grand Lauriot; que celui ci, d'autre part, était très jaloux de la jeune fille et qu'à deux reprises, dans un moment d'emportement, il avait dit à des garçons de Meudon que si jamais Charlotte l'oubliait ou en épousait un autre, il la tuerait et se tuerait ensuite.

Il ne paraissait donc pas impossible que, dans un accès de fureur, Lauriot eût frappé la jeune fille. Et comme il était d'une force extraordinaire, qu'il ne connaissait pas lui-même, il l'avait frappée, bien sûr, avec une brutalité telle qu'il l'avait tuée.

Le juge d'instruction, qui avait étudié l'affaire avec toute l'attention qu'elle méritait, avait cherché à trouver l'emploi du temps qui s'était écoulé entre le moment où Lauriot avait été vu dans le bois de Meudon par des garçons de Villebon et onze heures du soir, heure à laquelle selon Nabote, il était rentré se coucher, à la boucherie. On n'avait pas encore interrogé Lauriot sur ce laps de temps, resté inconnu. C'était là, sans doute qu'il allait se retrancher, qu'il allait chercher à établir sa défense. Qu'avait-il pu se passer? Evidemment une scène de jalousie, pensait le juge. Les deux jeunes gens se seraient querellés et Lauriot, qui avait son bâton à la main, en aura frappé Charlotte. Celle-ci a été tuée sur le coup. Alors épouvanté, Lauriot sera venu prévenir sa mère, lui tout raconter sans doute, lui demander conseil. Ou bien peut-être, n'a-t-il voulu rien dire. Il aura attendu que la nuit fût depuis longtemps descendue. Il aura transporté le corps à la boucherie, afin de s'assurer sans doute si la jeune fille était bien morte, puis, la certitude affreuse une fois faite il a eu peur.... toute l'horreur de ce crime lui a fait perdre la tête.... il a voulu faire disparaître le cadavre et, après l'avoir traîné jusqu'au bois, il a fini par la cacher dans la meule....

C'est sur les faits, révélés par des témoins, et sur les seconds, qui se rapportaient à l'espace compris entre huit et onze heures et qui n'étaient, ceux-ci que des inductions, que l'interrogatoire commença.

M. de Valtemare demanda:

Vous êtes allé chercher un bœuf à Viroflay. Vous êtes arrivé à la ferme Gaillon à cinq heures. Vous en êtes reparti, avec le bœuf, une demie-heure après. Est-ce bien cela?

—Oui, monsieur.

—Vous vous trouviez entre sept et huit heures à l'Ermitage?

—C'est vrai, monsieur le juge.

—Vous n'étiez pas seul?....

Je l'avoue. Charlotte m'attendait là. Je lui avais donné rendez-vous avant de partir.

—Dans quel but?....

—Dame! pour la voir, pour causer ensemble, quelques minutes.... je l'aimais.... ne le savez-vous pas? et à ce qu'elle disait, elle m'aimait aussi...

Charlotte avait quitté la boucherie à six heures et s'était dirigée vers la gare. Votre mère et votre sœur ont cru qu'elle retournait à Paris. Pourquoi ce mensonge? Puisque vous vous aimiez et que vous étiez destinés l'un à l'autre, aviez-vous besoin d'entourer votre rendez-vous de tant de mystère? Dans quel but? Charlotte vivait auprès de vous .... vous pouviez la voir toute la journée, tous les jours....

—Oui, je la voyais, pour sûr.... mais je ne lui parlais pas....

Le juge d'instruction ne réprima pas un petit geste de surprise.

—Pourquoi? demanda-t-il.

Lauriot hésitait. Brusquement son visage s'était rembruni et un pli creusait la largeur de son front. Il semblait que des souvenirs pénibles venaient de l'assaillir tout à coup et renouveler bien des douleurs cuisantes.

Mais il fallait répondre. Il le en balbutiant:

—A cause de la mère, dit-il, qui ne voyait pas notre mariage d'un bon œil et s'y opposait de toutes ses forces....

—Pour quel motif votre mère repoussait-elle cette union?

Le grand Lauriot réfléchit un peu, puis:

—Je ne sais pas, monsieur dit-il très simplement.

M. de Valtemare n'insiste pas. Il demanda:

—A quelle heure avez-vous quitté Charlotte?

—Vers neuf heures. Il était tout à fait nuit.

—Qu'est-elle devenue ensuite?

—Ah! monsieur, si je le savais dit le boucher en se tordant les mains.... Si je le savais, mon Dieu!....

—Votre mère affirme que vous êtes revenu à la boucherie vers huit heures et demie, ce serait donc aussitôt après avoir quitté votre fiancée?

Cette question faite du ton le plus naturel était un piège à Lauriot, que Nabote,— elle l'avait déclaré—avait entendu rentrer à onze heures.

—Ma mère se trompe, dit-il.... elle se trompe de trois heures.... D'habitude, en effet, je me couche à neuf heures.... mais avant-hier, il était minuit.... à peu près, je ne garantis pas.... peut-être onze et demie....

Le juge d'instruction regarda attentivement Lauriot. La simplicité de ses réponses l'étonnait.

—Ce garçon-là est très fort, murmura-t-il quel aplomb! Evidemment il a préparé un alibi.... il est sûr de lui.... Sans celà, il ne viendrait pas, comme à plaisir, au-devant de mes questions....

Et brusquement, il demanda:

—Qu'avez-vous fait entre huit et onze heures du soir?

—J'ai couru après mon bœuf..

De nouveau, M de Valtemare leva la tête.

—Expliquez-vous, dit-il sévèrement.

—J'étais bien en train de causer avec Charlotte, dans le bois, et pour être plus libre pendant quelques minutes j'avais attaché mon bœuf à un arbre: "Il faut que vous en alliez, parce que si vous retardiez trop votre tante pourrait être inquiète." Je lui dis également que je l'accompagnerais jusqu'au village pour lui épargner de mauvaises rencontres. "Oui, qu'elle m'a répondu, j'aime mieux ça, parce que toute seule j'aurais peur. Alors, je vais pour délier le bœuf, mais voilà qu'au moment où je ne tenais pas très solidement la corde, l'animal fait un saut, prend peur et se jette à travers le bois par bonds furieux. Je ne m'étais pas aperçu, en l'attachant à l'arbre, qu'il avait perdu son entrave. Je ne faisais guère attention qu'à Charlotte et le bœuf ne m'occupait guère. Mais quand je l'ai vu partir, courant quasi comme un cheval, distribuant des coups de cornes aux arbres qu'il rencontrait et qui l'effrayaient, il a bien fallu que je me mette à sa poursuite. J'ai dit à Charlotte: "Tant pis, faut que je vous laisse, si on me volait mon bœuf, ça serait une trop grosse perte. Ça m'endetterait...." Elle se mit à rire: "C'est bon, je ne vous en veux pas de ce que vous me préférez cette vilaine bête...." Je lui recommandai de ne pas s'attarder dans le bois. Et, pour plus de sûreté, je lui laissai mon fouet.... c'était un bâton solide, dur comme du fer. Avec ça elle pouvait toujours se défendre contre un chien ou contre un ivrogne, si elle en rencontrait... Et moi je me suis mis à la poursuite de mon bœuf... donnant de la tête contre les troncs d'arbres.... ça faisait un bruit.... Et il beuglait!... Bien sûr qu'aux environs, les gens qui passaient ont dû en être épouvantés.